

et seraient si heureux s'ils voulaient accepter la douce Loi de l'Evangile !

*Le petit Bédouin de 4 ans* — Le père Gésuald, Franciscain, Missionnaire en Egypte, et autrefois Gardien du Sanctuaire de Nazareth en Galilée, nous raconta un jour, au Grand Caire, ce qui suit : “ Je connaissais le *Scheik* de la Tribu qui était venue camper près de Nazareth. Nous allâmes, un soir, à plusieurs, demander l'hospitalité pour la nuit, sous sa tente. Le *Scheik* avait avec lui son jeune fils, enfant de quatre ans. Son père voulut nous montrer à quel point les droits de l'hospitalité étaient enracinés dans les mœurs des Bédouins. A cet effet, nous convînmes, à son insu, pour l'éprouver, que son père nous ferait des menaces de mort. Celui-ci fit donc un signe menaçant, lequel consiste à passer, à plusieurs reprises, la main droite au-dessus de la main gauche, imitant le bras de celui qui tranche la tête à son ennemi. A cette vue, l'enfant se leva et bondissant d'indignation, il s'écria d'une voix très accentuée : “ Non, non : ils sont nos hôtes, il ne leur sera fait aucun mal.” Cependant son père persista et porta la main à son cimeterre. Alors l'enfant, exaspéré, dit : “ Meurs toi-même, si tu oses porter la main sur nos hôtes ; ” et il vint se placer devant nous, dans l'attitude du plus vaillant des défenseurs ! ”

*Le Scheik et le meurtrier de son fils.*—Deux voyageurs s'aventurant sur le territoire des Bédouins sont assaillis par des Nomades. Ils se défendent les armes à la main, et dans la défense, un des assaillants tombe. Aussitôt ils se rappellent que chez les Arabes